



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité exécutif****130<sup>e</sup> réunion**

Genève, 9 octobre 2023

**Décision relative à la diffusion des meilleures pratiques en matière de suivi, de notification, de captage, de réduction et d'utilisation du méthane provenant des mines de charbon, dans le but de renforcer les capacités nationales de parvenir à une gestion sûre et écologiquement responsable du méthane provenant des mines de charbon publiques****Document soumis par le secrétariat*****Projet de décision***

Le Comité exécutif approuve le projet extrabudgétaire intitulé « Diffusion des meilleures pratiques en matière de suivi, de notification, de captage, de réduction et d'utilisation du méthane provenant des mines de charbon, dans le but de renforcer les capacités nationales de parvenir à une gestion sûre et écologiquement responsable du méthane provenant des mines de charbon publiques », tel qu'il figure dans le présent document (ECE/EX/2023/L.13).



**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**  
**FORMULAIRE DE PROJET DE COOPÉRATION TECHNIQUE**

<p><b>Intitulé et numéro du projet :</b> Diffusion des meilleures pratiques en matière de suivi, de notification, de captage, de réduction et d'utilisation du méthane provenant des mines de charbon, dans le but de renforcer les capacités nationales de parvenir à une gestion sûre et écologiquement responsable du méthane provenant des mines de charbon publiques</p>
<p><b>Calendrier et durée prévisionnels :</b> août 2023-mai 2024</p>
<p><b>Objectif et description succincte du projet :</b>  L'objectif du projet est de diffuser parmi les responsables de l'élaboration des politiques, les exploitants de mines publiques et les travailleurs des mines de charbon, les meilleures pratiques en matière de conception et d'exécution de politiques efficaces en matière de suivi, de notification, de réduction, de récupération et d'utilisation des émissions de méthane grâce à des activités ciblées de renforcement des capacités et de formation. Le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste de la CEE et les centres internationaux d'excellence pour le méthane provenant des mines de charbon (ICE-CMM) opérant sous les auspices du Groupe collaboreront à l'élaboration et à l'organisation d'une série d'activités et de prestations visant à favoriser la réduction du méthane provenant des mines de charbon dans certaines régions houillères, grâce à l'adoption des meilleures pratiques internationales, des politiques applicables, des technologies et des mécanismes de suivi, de notification, de vérification et d'atténuation des émissions de méthane provenant des mines de charbon. Le projet renforcera également la capacité institutionnelle des ICE-CMM et leur faculté à dispenser des formations sur le suivi et la réduction des émissions de méthane provenant des mines de charbon à l'appui des activités mandatées par le Groupe d'experts, et contribuera à la constitution d'une coalition internationale de parties prenantes œuvrant à la promotion de pratiques et de politiques efficaces en matière d'atténuation des émissions de méthane provenant des mines de charbon.  Les activités suivantes seront exécutées pour atteindre l'objectif du projet :  A1.1. Évaluer les difficultés et les possibilités de réduction des émissions de méthane provenant des mines de charbon au niveau national/régional, notamment en comprenant et en analysant les technologies disponibles, les politiques et les pratiques actuelles, les financements disponibles et le rôle des systèmes d'échange de droits d'émission dans l'atténuation des émissions de méthane ;  A1.2. Organiser une série de 2 à 3 réunions de haut niveau avec des entreprises du secteur du charbon dans le but de partager les meilleures pratiques internationales en matière de technologies d'atténuation des émissions de méthane provenant des mines de charbon et les politiques connexes dans au moins 2 régions houillères ;  A2.1. Organiser avec les entreprises publiques du secteur du charbon deux ateliers de formation de trois jours axés sur les meilleures pratiques et politiques internationales, les dernières mesures de suivi, de notification et de vérification, et les inventaires d'émissions clairs et complets ;  A2.2. Organiser un atelier de synthèse pour partager les résultats des meilleures pratiques internationales en matière d'atténuation des émissions de méthane provenant des mines de charbon, y compris les enseignements qui en sont tirés et les futurs plans de collaboration internationale.</p>
<p><b>Lien avec les cibles des ODD :</b>  Le projet contribuera à la réalisation des objectifs durables suivants : 7 (cibles : 7.1, 7.A), 13 (13.2, 13.3), 3 (3.9), 8 (8.3, 8.4), 9 (9.1, 9.4), 11 (11.6) et 12 (12.2, 12.4, 12.5).</p>
<p><b>Résultats attendus :</b>  EA1. Meilleure compréhension de la situation, des perspectives et des enjeux au niveau local en matière de gestion du méthane provenant des mines de charbon publiques et des responsables de l'élaboration des politiques dans les régions choisies ;  EA2. Capacité accrue à appliquer les meilleures pratiques internationalement reconnues en matière de suivi, de notification, de réduction, de récupération et d'utilisation du méthane provenant des mines de charbon.</p>
<p><b>Groupe cible et bénéficiaires du projet :</b>  Groupe cible : les décideurs de haut niveau des exploitations houillères (direction des entreprises publiques, administrations locales et centrales responsables de l'extraction du charbon, organismes publics de réglementation minière, etc.), les professionnels et les responsables de l'élaboration des politiques chargés de l'utilisation durable du méthane provenant des mines de charbon avec les exploitations houillères à grande échelle ; les membres/bénéficiaires au niveau mondial des travaux du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste, ainsi que les centres internationaux d'excellence pour le méthane provenant des mines de charbon.  Pays bénéficiaires : États membres de la CEE et certains États Membres de l'Organisation des Nations Unies.</p>

<b>Justification du projet et lien avec le programme de travail :</b> Le projet contribue directement à la réalisation de l'objectif du sous-programme 5 (Énergie durable) du budget-programme de la CEE pour 2023, à savoir « garantir l'accès de tous à une énergie abordable, fiable, durable et moderne et de réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone du secteur de l'énergie dans la région ». Le projet proposé sera exécuté conformément aux plans de travail 2022-2023 (ECE/ENERGY/GE.4/2021/3) et 2024-2025 (ECE/ENERGY/GE.4/2023/3) du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste.		
<b>Estimation des ressources financées au titre du budget ordinaire de l'ONU (en mois de travail/catégorie de personnel) :</b> 0,5 mois de P-5		
<b>Montant estimé des ressources extrabudgétaires :</b>		
<b>Donateur</b> Clean Air Task Force (CATF)	<b>Montant (en dollars É.-U.)</b> 80 000	
<b>Responsable de projet:</b> Michal Drabik 07.06.2023	<b>Section/Division :</b> Groupe de la gestion des ressources/Division de l'énergie durable	
<b>Approbation du Groupe de la gestion des programmes :</b> Nicolas Dath-Baron 07.06.2023	<b>Approbation du Comité exécutif<sup>1</sup> :</b>	<b>09.10.2023</b>

<sup>1</sup> Voir le paragraphe 31 a) de la décision A (65) de la Commission.

## Annexe

## Budget axé sur les résultats afférent au projet extrabudgétaire

Résultats attendus	Activités prévues	Coûts estimatifs (en dollars É.-U.)
EA1. Meilleure compréhension de la situation, des perspectives et des enjeux au niveau local en matière de gestion du méthane par les mines de charbon appartenant à l'État et des responsables de l'élaboration des politiques dans les régions choisies	A1.1. Évaluer les difficultés et les possibilités de réduction des émissions de méthane provenant des mines de charbon au niveau national/régional, notamment en comprenant et en analysant les technologies disponibles, les politiques et les pratiques actuelles, les financements disponibles et le rôle des systèmes d'échange de droits d'émission dans l'atténuation des émissions de méthane ; Appui en personnel x niveau P4 x 0,5 mois x 16 400 dollars par mois (y compris le matériel de bureau et l'équipement informatique x 550 dollars) 1 consultant international x 1 mois de travail x 5 000 dollars	13 750  8 750 5 000
	A1.2. Organiser et participer à une série de réunions de haut niveau (c'est-à-dire au niveau des décideurs) avec des entreprises du secteur du charbon dans le but de partager les meilleures pratiques internationales en matière de technologies d'atténuation des émissions de méthane provenant des mines de charbon et les politiques connexes dans deux régions houillères. Personnel x P4 x 0,5 mois x 16 400 dollars par mois (y compris le matériel de bureau et l'équipement informatique x 550 dollars) 1 mission de 1 personne x 2 200 dollars 1 mission de 1 consultant x 1 000 dollars 1 mission de 1 expert x 2 000 dollars	13 950  8 750 2 200 1 000 2 000

EA2. Capacité accrue à appliquer les meilleures pratiques internationalement reconnues en matière de suivi, de notification, de réduction, de récupération et d'utilisation du méthane provenant des mines de charbon.	A2.1. Mettre au point et diriger avec des entreprises publiques du secteur du charbon deux ateliers de formation de trois jours axés sur les meilleures pratiques et politiques internationales, les dernières mesures de suivi, de notification et de vérification, et l'élaboration d'inventaires d'émissions clairs et complets, dans deux régions houillères, et y participer. Personnel x P4 x 0,5 mois x 16 400 dollars par mois (y compris le matériel de bureau et l'équipement informatique x 550 dollars) Appui administratif (vacataire) x 0,5 mois x 6 000 dollars par mois 2 missions de 1 personne x 2 200 dollars 2 missions de 1 consultant x 1 000 dollars 2 missions de 2 experts x 2 000 dollars	26 150 8 750 3 000 4 400 2 000 8 000
	A2.2. Organiser un atelier de synthèse pour partager les résultats des meilleures pratiques internationales en matière d'atténuation des émissions de méthane provenant des mines de charbon, y compris les enseignements qui en sont tirés et les futurs plans de collaboration internationale. Personnel x P4 x 0,5 mois x 16 400 dollars par mois (y compris le matériel de bureau et l'équipement informatique x 550 dollars) Appui administratif (vacataire) x 0,5 mois x 6 000 dollars par mois 1 mission de 1 personne x 2 200 dollars 1 mission de 1 consultant x 1 000 dollars 1 mission de 1 expert x 2 000 dollars	16 950 8 750 3 000 2 200 1 000 2 000
Budget résumé		70 800
Dépenses d'appui au programme (13 %)		9 200
<b>Total</b>		<b>80 000</b>